



Deux mois de grève :

Le préfet des Hauts-de-Seine doit entendre les salariés de BMS ! Les 9 salariés doivent être régularisés !

Les travailleurs sans papiers de Buisson Multi Services (BMS), entreprise spécialisée dans la récupération de déchets du bâtiment, en sont maintenant à plus de deux mois de grève pour obtenir leur régularisation. 37 d'entre eux sur 46 sont régularisés et ont reçu leur carte de séjour d'un an. En solidarité avec les neuf dont les dossiers ont été refusés par la préfecture, la grève des 46 salariés continue.

Leur courage au travail est indiscutable. Non seulement leur employeur les faisait travailler dans des conditions déplorables (dignes de Zola, disaient certains) mais, il ne leur payait ni congés payés, ni heures supplémentaires, les faisait travailler les jours fériés. Le travail ne manque pas !

Ils ont découvert à l'occasion du magazine Reportages diffusé par TF1 que ce même patron possède en Anjou un parc de 22 hectares (le parc Maupassant de Bois Savary) où il dit vouloir réaliser « *son rêve le plus fou : créer un jardin à la française inspiré de Versailles* » et dit « *aimer partager* » !

Ce « rêve » et cette façon toute particulière de partager ont choqué bien des travailleurs de BMS à qui est venue l'idée d'aller lui rendre visite dans son domaine. Ainsi, le 17 juillet, une trentaine de salariés accompagnés des militants de la CGT ainsi que des membres du comité de soutien se sont rendus au Parc Maupassant d'Allonnes, près de Saumur. Le patron et des journalistes présents ont pu entendre ce que ces salariés doivent endurer tous les jours : 10, 11 heures de travail par jour pour 46 euros, sans hygiène, sécurité, ni couverture maladie.

Certains n'ont pas revu leur famille depuis plus de dix ans.

Sans eux, selon les propres dires des employeurs, ces emplois pénibles ne seraient pas pourvus. Les entreprises ont un réel besoin de ces salariés pour l'activité économique du pays. Salariés à part entière, ils ont les mêmes droits que tous les salariés notamment celui de vivre dignement dans la légalité.

Ainsi, même si la lutte est difficile, elle continue, et ces travailleurs ont bien l'intention d'obtenir de la préfecture la régularisation des 9 salariés. Ils ont déposé un recours gracieux auprès de celle-ci et attendent, dans l'anxiété, une réponse. Pour tenir et gagner, leur lutte a besoin de la solidarité de tous les salariés. Nous sommes tous concernés car les abus d'un patron voyou, l'absence de droits pour certains salariés, sont une porte ouverte à la remise en cause du droit social pour tous les salariés.

Alors n'hésitez pas à apporter votre soutien financier en donnant aux collectes organisées, ou en envoyant un chèque libellé à l'ordre « UL CGT de Nanterre » à l'UL CGT de Nanterre (13, rue des Anciennes mairies 92000 Nanterre Tel : 0147211870) ou en apportant, sur place, une aide matérielle aux grévistes : sur le site du chantier (BMS : 1, rue Noël Pons, suivre la direction "ITFH", à l'extrémité de la rue). Ou bien à l'occasion d'initiatives publiques

Nanterre le 30 juillet 2008